

SOIHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Contact : accueil.tarn@soliha.fr



163 Avenue François Verdier
81000 ALBI
Tél : 05 63 48 10 80

2 bis, Av. Charles de Gaulle
2^{ème} étage
81100 CASTRES
Tél : 05 63 62 50 20

stock.adobe.com - aleutie

LIENS UTILES



Agence Nationale de l'Habitat
Subventions aux propriétaires
www.anah.fr



Maison de l'Autonomie
Infos orientations personnes âgées et handicapées
tél : 05 81 27 70 07 - Mèl : contact.mda@tarn.fr

ADIL 81

Conseils gratuits - amélioration habitat/juridiques -
fiscaux - financiers
tél : 05 63 48 73 80 - Mèl : adil81@wanadoo.fr
<http://www.adiltarn.org>



Espace Info Energie

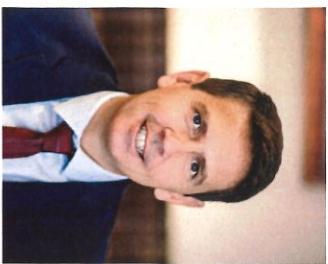
Conseils gratuits
tél : 05 63 60 16 80 - Mèl : infoenergie@tarn.fr
<https://www.infoenergie-occitanie.org/category/agenda/departement/tarn-81/>

PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



WWW.TARN.FR





« Parce que le logement constitue une des préoccupations majeures des familles, le Département a fait le choix d'agir pour améliorer leur cadre de vie.

Avec le lancement d'un nouveau Programme Départemental d'amélioration de l'habitat pour une durée de 3 ans (2020-2022), notre volonté est d'aider les propriétaires occupants modestes ainsi que certains bailleurs à réhabiliter leurs logements, de façon durable et qualitative.

Ce programme intervient sur l'ensemble du territoire départemental avec pour objectifs d'adapter les logements au vieillissement et à la perte d'autonomie, de lutter contre la précarité énergétique, l'habitat indigne et dégradé. »

Christophe RAMOND
Président du Conseil
départemental du Tarn

**Vous souhaitez
améliorer votre habitat**
sous condition d'éligibilité
aux aides de l'Agence nationale de
l'habitat (ANAH)

**Vous êtes
propriétaire
OCCUPANT**

• Travaux
d'adaptation
au vieillissement
ou handicap

• Travaux
d'économie
d'énergie

• Travaux
sur logements
dégradés

**Vous êtes
propriétaire
BAILLEUR
avec un locataire**

• d'un logement
non décent,
signalé au pôle
habitat indigne
ou

nécessitant
des travaux
d'économie d'énergie
signalé par le Fonds
de solidarité pour le
logement.

**Ne sont pas concernés
par ce programme départemental,
les habitants des communes situées
dans un périmètre d'opération
programmée pour l'amélioration
de l'habitat intercommunal spécifique
(opération programmée d'amélioration
de l'Habitat (OPAH) ou le programme
d'intérêt général (PIG) thématique)**

SOIHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

missionné par le Département du Tarn
est votre interlocuteur unique pour vous :
(hors territoire d'opération programmée pour
l'amélioration de l'Habitat (OPAH))

**Accompagnements
gratuits**

**Renseigner
sur les aides possibles**
(ANAH, Région, Département, caisses de retraite...)

Conseiller
pour définir le projet personnalisé :
quels types de travaux / quelles solutions
performantes et pérennes

Réaliser une visite technique à domicile
conseils techniques d'aménagement,
diagnostic énergétique, plans, photos
du domicile...

Établir un plan de financement
des subventions possibles au « reste à payer »

Accompagner dans le suivi
les dossiers du début à la fin

